

Flashinfo

Le 23 septembre et chaque jour...j'écris ton nom liberté !

En écrivant ce célèbre poème, hymne à la résistance, Paul Eluard, aurait-il pu penser que 73 ans plus tard, il conserverait dans son contexte d'aujourd'hui une forte résonance.

Sanctions, discriminations, interdits, bourses du travail menacées de fermeture, poursuites judiciaires, chasse et casse de militants, terroriser les salariés pour ne pas se syndiquer (surtout à la CGT) fussent-ils tus par les grands médias, n'en sont pas moins monnaie courante. La criminalisation de l'activité et de l'action syndicales sont à la hauteur de l'acharnement du MEDEF à se faire entendre du gouvernement sur ses exigences. Et il y réussit plutôt bien.

L'austérité a toujours été synonyme d'autoritarisme. La droite savait faire ; le gouvernement actuel est loin d'être en reste, lequel ne veut voir qu'une seule tête, celle du capitalisme triomphant, contre les intérêts de ceux qui l'ont porté là où il est.

La CGT restera debout malgré toutes les intimidations et plus encore les attaques morales et physiques contre ses militants et organisations traités en voyous.

Le meilleur rempart à cette offensive reste l'action dans un combat indissociable pour les libertés syndicales, les droits démocratiques des salariés.

Le 23 septembre prochain permettra aux salariés et aux retraités de se rassembler pour défendre le droit de revendiquer, de manifester et de faire grève.

Le 1^{er} octobre, rendez-vous daté depuis plusieurs mois, sera le point fort de la remise des cartes-pétitions des retraités et de leurs revendications de pouvoir d'achat au Président de la République. Alors d'ici là poursuivons la signature et proposons à ceux et celles qui la signent et qui ne sont pas adhérents de rejoindre la CGT. Et à la suite la journée nationale CGT-FSU-Solidaires de mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre 2015 contre l'austérité et pour les revendications de salaires et de pensions entre autres, En toute liberté.

Loi Macron : le plafonnement des indemnités de licenciement est contraire à la Constitution

Face au passage en force par l'utilisation du 49.3 de la loi Macron « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », il devient plus qu'urgent d'utiliser tous les outils à notre disposition afin de se battre contre les mesures régressives qu'elle prévoit : accords de maintien de l'emploi élargis, assouplissement des règles sur le travail du dimanche et les licenciements économiques, attaques contre les Conseils de prud'hommes... mais aussi le plafonnement des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse notamment l'article 87D qui est contraire aux droits et principes constitutionnels.

Il est donc essentiel que le Conseil constitutionnel censure cette disposition.

Après les sages...la loi Macron reste !

Le conseil constitutionnel n'a retoqué qu'à la marge son contenu, soit 18 articles sur 300 dont le 87D.

Mais pour l'essentiel, la loi dans sa logique et son objectif de démantèlement du droit du travail, reste inchangée. Elle obéit à une logique libérale désormais assumée et défendue par ce gouvernement en matière économique et sociale.

C'est la transformation en profondeur du « modèle social français » vers un modèle libéral et mondialisé qui se poursuit laissant ainsi la régulation aux marchés, principalement spéculatif et financier, en espérant que cela redressera l'économie...

La CGT s'efforcera de faire entendre la voix des salariés à l'occasion d'une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain afin d'exiger de sortir de la crise, en augmentant les salaires, les pensions et les minima sociaux... ça, c'est l'urgence

Chômage ; fin juin 2015 on compte encore 3 553 500 demandeurs-ses d'emploi.

Il est urgent d'adopter d'autres choix

économiques ; revalorisation des salaires, une vraie politique industrielle, développement des services publics.

La CGT continuera d'exiger l'augmentation des salaires et pensions et des minima sociaux. Pour y arriver elle continue à impulser la riposte nécessaire la plus large possible en particulier le 8 Octobre.

L'industrie du futur : un projet déconnecté des réalités.

Lancée le 18 mai elle est la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle. Elle se veut la matrice de la stratégie industrielle française.

La CGT émet plusieurs réserves : peut-on réindustrialiser sur un terrain en ruine ? Limiter une stratégie industrielle à 9 solutions prioritaires ? Peut-on envisager qu'elle soit sans usines et uniquement constituées de vitrines technologiques ?

La CGT revendique une véritable politique industrielle, avec objectifs de développement, capacité productive, création d'emplois, dans laquelle les salariés doivent intervenir.

Fiche de paye : simplifier n'est pas cacher

Si la CGT n'est pas opposée à une simplification du bulletin de paye afin qu'il soit plus lisible pour le salarié, elle a toujours affirmé que la simplification devait donner du sens au bulletin de paye en mettant le salarié au centre des préoccupations du groupe de travail et en rendant plus compréhensible les fondements de notre système français de solidarité. Le bulletin de paye doit être un outil pour le salarié et non un outil de propagande patronale. La CGT a toujours combattu le fait que la simplification du bulletin de paye puisse entraîner des modifications du Code du travail. Pour la CGT, lutter contre la complexité ne doit pas se faire au détriment de la connaissance et de la transparence.

Dialogue social : la loi sacrifie la citoyenneté au travail

Le 23 juillet 2015, les députés ont voté la

loi sur le dialogue social. En dépit des analyses et propositions faites, entre autres, par la CGT, cette loi va réduire l'efficacité de la démocratie sociale alors qu'il aurait fallu la rénover et la renforcer. L'essentiel des revendications portées par les organisations syndicales dans la négociation comme dans l'élaboration de la loi n'ont pas été entendues et certaines constituent un recul majeur pour les salariés. La CGT donne rendez-vous pour une journée d'action le 23 septembre pour de nouveaux droits pour tous les salariés et leurs représentants.

Livret A : la baisse du taux est intolérable

Le gouvernement a décidé de réduire le taux du livret A à 0,75 %. Ainsi, l'épargne populaire risque désormais de ne rien rapporter aux épargnants. Cette décision risque d'aggraver aussi la décollecte du livret A et dans la foulée celle du livret de développement durable et du livret d'épargne populaire aux bénéficiaires de l'assurance-vie et d'autres placements plus rémunérateurs, avec des conséquences négatives notamment sur le logement social. Les problèmes posés par la décollecte du livret A témoignent de la nécessité de créer un pôle financier public pour faciliter le financement de l'activité économique et l'investissement dans tous les domaines, y compris le logement social.

Coût du capital : le rapport du CNIS (*) vient renforcer la campagne de la CGT

Le groupe de travail créé au sein du CNIS à la demande de la CGT a rendu public son rapport. La CGT, face aux campagnes répétées sur le coût du travail considère que le débat doit être ouvert sur le coût du capital sur notre économie. Le rapport démontre que les données statistiques concernant le coût du capital sont compliquées à trouver et qu'il existe peu de règles en la matière. La CGT poursuivra sa bataille sur le coût du capital et non le prétendu coût du travail, pour plus de transparence et de démocratie dans les entreprises.

(*) CNIS : conseil national de l'information statistique

Crédit d'Impôt Recherche : Y a-t-il quelque chose à cacher ?

La CGT dénonce l'enterrement du rapport

de la commission d'enquête du Sénat et demande à ce que toute la lumière soit faite sur l'utilisation du CIR et son impact pour la recherche.

Le montant du CIR est passé de 930 millions en 2004 à 6 milliards aujourd'hui, pour quelle efficacité !

Quand on sait que Sanofi bénéficie de près de 150 millions d'euros par an à ce titre et supprime des centaines de postes de chercheurs... Et dans le même temps la recherche publique subit une cure d'austérité ! Or sans celle-ci, pas d'avancée du front des connaissances, pas d'expertise indépendante sur les enjeux énergétiques, les questions de santé, etc.

L'Académie des Sciences vient de souligner que la France remet en cause son avenir. Il y a urgence à changer de politique !

Syndicalisation

Nous sommes à peine deux mois de l'ouverture de la 13ème conférence nationale de l'UFR, La période doit être utilisée pour gagner ensemble sur nos objectifs de réussir les 100 % 2014 et s'en approcher pour 2015, La remise des FNI restants et la proposition de l'adhésion sont les deux leviers pour y parvenir, Soyons audacieux par la participation de chaque syndiqué,

CESE - Conseil Économique Social et Environnemental : Sans surprise !

Une déclaration commune de 19 organisations « pour un renouvellement démocratique du CESE », annonce la candidature du MEDEF à la présidence du CESE pour la prochaine mandature.

Dans le contexte social actuel où le patronat n'a de cesse de remettre en cause les acquis sociaux et de freiner le dialogue social, la CGT ne peut soutenir d'une manière ou d'une autre une candidature issue de ses rangs.

La CGT veille à ce que les aspirations du monde du travail s'expriment dans les avis du CESE. Elle poursuit son travail et fera part de ses propositions au moment opportun.

Grèce : après le référendum

Le peuple grec s'est exprimé avec clarté et fermeté : à plus de 61 % des voix, les électeurs ont rejeté les demandes de la Troïka. Ceci est d'abord un refus de l'austérité et de l'idéologie néo-libérale. Mais le référendum ne portait ni sur

l'appartenance à la zone euro, ni sur l'Union Européenne. Pour la CGT, la réponse à ce référendum doit être la concrétisation de cette alternative : une Union Européenne sociale, juste, solidaire et qui protège les plus faibles et prend en charge les plus pauvres. Une Union Européenne qui promeut les droits des travailleurs, l'emploi et un travail de qualité.

Démocratie en Grèce : 2 000 ans que ça dure !

Dans la droite ligne de Sarkozy qui faisait siffler la CGT dans les meetings de l'UMP, Nathalie Kosciusko-Morizet a dénoncé le processus démocratique proposé par Alexis Tsipras le dimanche 5 juillet. « Il ne faudrait pas que la Grèce devienne la CGT de l'Europe ! », a-t-elle déclaré sur France Info. La CGT est fière de cette comparaison qu'elle assume totalement ! C'est exactement la proposition qu'elle défend pour les français en termes d'enjeux européens et pour les salariés dans leur entreprise : pouvoir donner leur avis et être consultés démocratiquement.

Il est vrai que l'on n'a pas l'habitude de respecter le vote référendaire des citoyens : rappelons-nous le sort réservé au vote des français opposés au traité constitutionnel européen en 2005.

La CGT adresse ses condoléances à l'UGTA

pour le décès de notre camarade DEMENE DEBBIH Abdallah

La CGT vient d'apprendre le décès à 97 ans de DEMENE DEBBIH Abdallah grand syndicaliste algérien.

Jeune militant de la CGT de 18 ans, il organisa dès 1936 la lutte dans le sud constantinois notamment contre le système colonial. Pour cela il connut plusieurs fois la prison.

Après l'indépendance il devint un grand dirigeant de l'UGTA jusqu'à en devenir le Secrétaire Général en 1978.

La CGT tient à rendre hommage à ce grand militant de la CGT puis de l'UGTA qui consacra toute sa vie à la défense des intérêts des travailleurs algériens.

Vie nouvelle m'informe donc je m'abonne 6 numéros par an au prix de 12 €